

CULTURE

Association En Bout de Ligne

Attribution d'une subvention

EXPOSE DES MOTIFS

L'association « En bout de ligne » est une association Ivryenne créée le 6 mai 2010 qui a pour but la promotion et la diffusion des formes d'expression relevant des cultures populaires ainsi que de toute œuvre de création à visée de critique sociale à travers l'organisation d'évènements culturels pour un public le plus large possible.

Dans le cadre de sa politique culturelle de soutien aux acteurs associatifs développant des initiatives culturelles et favorisant l'accès à la Culture pour tous, et au regard du succès public de la première édition 2011 remporté par cette manifestation, il a été proposé au budget 2012 de reconduire l'activité de cette association à travers le festival « En première ligne 2012 » qui se déroulera du 20 au 23 septembre 2012 à l'espace Robespierre.

Le thème de cette édition portera sur la Fraternité. Une cinquantaine d'auteurs sont invités, dont une vingtaine d'étrangers. Cette initiative est soutenue par plusieurs librairies indépendantes spécialisées en sciences humaines, science fiction et polar afin de faciliter l'accès aux livres, mais aussi l'échange et le troc. La Région Ile-de-france, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Maison des Ecrivains ont aidé à l'édition 2011 et renouvellent leur soutien en 2012.

La journée du vendredi 21 septembre sera réservée aux enfants, l'an dernier une cinquantaine d'enfants avaient participé.

Le Cinéma Le Luxy, la médiathèque, la direction municipale de la jeunesse sont partie prenante d'éléments de la programmation.

En conséquence, je vous propose d'accorder une subvention d'un montant de 10 000 € à l'association « En bout de ligne » afin de soutenir la mise en œuvre de la manifestation « En première ligne 2012 » qui se déroulera du 20 au 23 septembre à l'Espace Robespierre.

Par ailleurs, la Ville contribuera également à la manifestation par une aide indirecte en nature avec :

- la mise à disposition des salles de l'Espace Robespierre (gardiennage et sécurité compris),
- l'installation et la prise en charge de la structure de la cour de l'Espace Robespierre,
- l'autorisation de l'utilisation du parc de l'Espace Robespierre.

La dépense en résultant sera imputée au budget communal.

CULTURE

Association En Bout de Ligne

Attribution d'une subvention

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant que l'association « En Bout de Ligne » a pour but la promotion et la diffusion des formes d'expression relevant des cultures populaires ainsi que de toute œuvre de création à visée de critique sociale à travers l'organisation d'évènements culturels pour un public le plus large possible,

considérant que l'association participe ainsi au rayonnement de la culture à Ivry et à l'accès à la culture pour tous,

vu sa délibération du 28 avril 2011 accordant une subvention de 10 000 € à l'association « En Bout de Ligne » pour l'organisation d'ateliers d'écriture dans le milieu scolaire ivryen en 2011,

considérant le succès remporté auprès du public par cette manifestation lors de l'édition 2011, il est proposé de reconduire le soutien de la Ville à cette association pour l'organisation de la manifestation « En première ligne 2012 », qui se déroulera du 20 au 23 septembre 2012 à l'Espace Robespierre à Ivry-sur-Seine,

vu le budget communal,

DELIBERE

par 40 voix pour et 5 voix contre

ARTICLE 1 : ACCORDE une subvention de 10 000 € à l'association « En bout de Ligne » dans le cadre de la manifestation « En première ligne 2012 » qui se déroulera du 20 au 23 septembre 2012 à l'Espace Robespierre à Ivry-sur-Seine.

ARTICLE 2 : DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 21 SEPTEMBRE 2012

RECU EN PREFECTURE

LE 21 SEPTEMBRE 2012

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 21 SEPTEMBRE 2012